

ENTREPRENEURIAT : 5 PROPOSITIONS AUX CANDIDATS POUR QUE LES FRANÇAIS DEVIENNENT ACTEURS DE LEURS ACTIVITÉS

Considéré à juste titre comme **un des principaux moteurs de la croissance et de l'emploi**, peu de sujets sont autant discutés et souvent l'objet de procès d'intention que **l'entrepreneuriat**.

Loin des clichés éculés selon lesquels les Français seraient moins enclin que d'autres à créer leur activité, il convient de réaffirmer qu'il existe bel et bien une **envie profonde et largement partagée d'entreprendre dans l'Hexagone**.

Oui, la France est une terre fertile pour la création d'entreprises, comme en témoigne les **554 000 sociétés lancées au cours de l'année 2016**, en hausse de 5,5% par rapport à 2015 !

Oui, les *millennials* rêvent d'entrepreneuriat, avec 6 jeunes sur 10 (étude OpinionWay - Janvier 2017) qui aspirent à devenir startupper.

Oui, la France, est un territoire beaucoup plus favorable qu'on ne le croit aux tempéraments imaginatifs et entreprenants et regorge d'initiatives porteuses de changements durables pour notre société et de notre économie.

Se satisfaire de l'existant est pourtant exclu, tant ce potentiel gagnerait à être encore plus stimulé et encouragé, notamment par le biais de **réformes attendues depuis longtemps** et reportées sine die par les gouvernements successifs.

Le Club des Entrepreneurs, réseau fondé en 2005 qui regroupe près de 20 000 membres, porte 5 propositions destinées à tous les candidats à la présidentielle.

Notre objectif est simple : augmenter non seulement le nombre d'entreprises créées chaque année et assurer leur pérennité et leur croissance en France comme à l'international.

Ces mesures peuvent être rapidement et facilement mises en œuvre et permettraient à des millions de nos concitoyens de **réaliser leur envie de créer et de devenir de véritables moteurs pour notre économie**.

Guillaume CAIROU

Président du Club des Entrepreneurs
Président-fondateur du groupe Didaxis-Hiworkers

1 Adopter un véritable *Small Business Act* à la française contenant une première batterie de mesures en faveur de l'entrepreneuriat

Alors que les Etats-Unis ont reconnu dès 1953 le rôle majeur des petites entreprises dans l'économie via le vote du fameux *Small Business Act*, une initiative similaire tarde à émerger en France.

Le vote d'une nouvelle grande loi dans les premiers mois du nouveau quinquennat est donc une absolue nécessité. Le Club des Entrepreneurs propose d'y inclure notamment la création d'un guichet unique rassemblant les aides financières et les propositions d'accompagnement des TPE/PME.

Ce *Small Business Act* intégrera aussi non seulement l'obligation de réserver 60% des marchés publics aux TPE/PME. Il permettra aussi une meilleure implication de celles-ci dans l'élaboration des normes en France et en Europe. Dans un cas comme dans l'autre, l'innovation, atout maître de nombreuses petites et moyennes entreprises, doit et peut être favorisée.

2 Faire de l'entrepreneuriat une priorité nationale, l'enseigner dès le secondaire comme une véritable langue vivante !

Pour le Club des Entrepreneurs, faire fructifier l'envie d'entreprendre des jeunes générations est une priorité ! Nous proposons qu'un véritable plan de sensibilisation et de formation à la création d'entreprise soit lancé non seulement en direction du monde universitaire mais aussi à destination de l'enseignement secondaire général et technologique, avec une attention particulière aux zones urbaines dites sensibles. L'entrepreneuriat doit faire partie du socle commun de connaissance et de compétences !

Pour insuffler ce désir d'entreprendre, nous proposons également une grande campagne de communication nationale. Celle-ci pourra notamment s'appuyer sur des *success stories* sous la forme de témoignages vidéo courts et à fort impact.

3 Diminuer le taux de disparition des jeunes sociétés en généralisant l'exonération totale de charges sociales pour les 3 premières années d'activité

Augmenter le nombre d'entreprises créées chaque année en France n'a de sens qu'à condition d'assurer leur pérennité. 50% des nouvelles sociétés disparaissent avant d'atteindre 12 mois : c'est pourquoi il est urgent, à l'instar du régime Accre, de renforcer et généraliser les dispositifs permettant l'exonération de charges sociales pour toutes les « jeunes pousses » sans distinction pendant les 3 premières années.

4 Renforcer le capital-risque à la française afin de répondre aux besoins de financement des entrepreneurs et de leurs structures

Le capital-risque est le meilleur allié des entrepreneurs, que ce soit dans la Silicon Valley ou dans le monde entier. À ce niveau, le marché français, pourtant le 2^e européen, pourrait, avec des montants investis 25 fois moins importants qu'aux États-Unis, nettement mieux faire !

Un financement optimal des jeunes entreprises françaises passera notamment par une fiscalité plus stable et surtout plus incitative pour favoriser l'investissement des particuliers dans les PME, et baisser de la pression fiscale sur les plus-values de cession. Les chefs d'entreprise et entrepreneurs à succès pourront aussi réinvestir plus facilement leurs profits dans l'écosystème de start-up et de TPE/PME et apporter ainsi leur expertise et une forme de coaching que ne peuvent pas forcément apporter des profils financiers classiques.

5 Fluidifier les parcours entre salariat et entrepreneuriat en encourageant le développement des nouvelles formes d'emploi

Le passage d'une activité entrepreneuriale à une activité salariale, ou vice-versa, exige le plus souvent de passer par un temps de reconversion délicat et parfois dissuasif. Le portage salarial permet à des salariés et demandeurs d'emploi de bénéficier d'un accompagnement à la création de leur propre activité tout en gardant la protection sociale du salariat.

Le Club des Entrepreneurs évalue à plus de 1,3 million, le nombre d'entrepreneurs individuels qui pourront émerger grâce à ce véritable tremplin vers la création d'entreprise !